

Topo introductif aux débats du CDN des 23 et 24 mai 2019

Notre dernier CDN de cette année scolaire se situe au lendemain de nombreuses mobilisations diversifiées, inventives et localisées pour beaucoup sur les lieux de travail. Il est également au lendemain de 3 temps forts, les 1<sup>er</sup>, 9 et 18 mai qui ont vu des cortèges fournis avec une présence indiscutable et relativement forte des personnels de l'Education nationale. Ces mobilisations nous aurons à les regarder, à en faire l'analyse pour envisager les suites. Parce que suite il doit y avoir !

Le contexte ne s'est franchement pas éclairci et sur certains aspects il s'obscurcirait même de manière assez dangereuse tant pour la démocratie que pour les valeurs que nous souhaiterions porter au plus haut de l'Etat dans l'intérêt général et pour une société plus juste.

Le projet de loi pour l'école de la confiance dont on ne sait toujours pas quels sont celles et ceux qui sont visés par cette relation de confiance... en tout cas pas les personnels envers l'institution qui leur impose le silence à coup de menaces, de sanctions, de remontrances et si l'on en croit le dernier baromètre de l'UNSA (et c'est l'UNSA) qui nous enseigne que 8 enseignants sur 10 se déclare en désaccord avec la politique de Blanquer... Avec ce texte amendé par le Sénat dans sa tradition droitière qui rajoute des articles tous plus réactionnaires les uns que les autres, on a plutôt le sentiment d'un Blanquer disant à ses camarades de droite ayez confiance en ma volonté de transformer durablement l'école... Confiance entre « élites » pour la destruction de l'école...

On aura une séquence sur le devenir de cette loi mais pour vous mettre en appétit, on y trouve : formation continue obligatoire sur le temps des congés, directeurs d'écoles supérieur hiérarchique, article 1 renforcé par la suppression de la mention aux droits des fonctionnaires, drapeaux français, européen et marseillaise retenu, possibilité d'annualisation des services (permettant d'économiser des postes), dérogation au statut pour l'affectation sur certains postes, droit de regard du chef d'établissement pour les affectations, attaque sur les familles pauvres avec la suppression des allocations aux parents d'enfants absentéistes, interdiction du voile pour accompagnement d'enfants en sortie scolaire, refus d'autoriser le DASEN à inscrire des enfants qu'un maire refuserait d'inscrire, encadrement de l'inscription à la cantine en fonction des places disponibles, "contrats de mission" pour les enseignants qui pourront "procéder à un engagement réciproque avec l'État pour une durée déterminée" (l'objectif étant d'attirer des enseignants dans des zones peu attractives en échange de bonifications), le conseil d'administration d'un EPLE qui pourra "désigner son président parmi les personnalités extérieures à l'établissement siégeant en son sein » ...

A travers ces quelques exemples, on voit bien que le projet technocratique et structurel comme beaucoup ont pu l'écrire va plus loin que cela. Il s'agit de la construction d'une école du passé où le tri social, la reproduction des élites, la mise de côté des plus démunis économiquement et culturellement est à l'œuvre. Il y a aussi une forme de déshumanisation de l'école mais ce n'est pas étonnant quand la technocratie s'en mêle et on peut le constater encore avec le bug de Parcoursup où l'on se moque bien de ce qu'il a provoqué comme situation de détresse pour les jeunes et où la seule volonté est la gestion de flux. La volonté de mettre fin au processus de démocratisation et d'émancipation est criante.

Ce projet de loi précède dans l'examen celui de la transformation de la Fonction publique qui vient d'être adopté à l'assemblée nationale. Dussopt s'en félicitant aussitôt en disant que c'est la « réforme que les fonctionnaires attendent »...De nombreux amendements y ont été

apportés parmi lesquels un amendement qui vise à inscrire dans le statut que « *les fonctionnaires ont pour missions de servir l'intérêt général, d'incarner les valeurs de la République et d'être acteurs d'une société inclusive* ». « *Nous avons l'ambition de moderniser profondément nos services publics afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des Français et s'inscrivent pleinement dans le contexte d'un XXI<sup>e</sup> siècle que nous voulons à la fois numérique et inclusif* », un autre qui va vous parler directement : « *L'exigence d'amélioration continue dans la fonction publique suppose que la qualité du service rendu à l'utilisateur soit un critère de la gestion des ressources humaines au sein des administrations* ». Outre les articles sur la réduction des attributions des CAP, la fusion des CT et des CHSCT, le recours au contrat facilité, la mobilité des agents vers les autres versants de la fonction publique ou le secteur privé, on trouve maintenant une formation obligatoire au management pour les fonctions d'encadrement, l'encadrement des rémunérations pour les contractuels en postes de direction... Bref, rien qui ne nuit à un projet de loi dangereux et rétrograde, bien au contraire...

Dans un système construit, j'ose le dire entre les directives données aux forces de l'ordre et les médias où les uns laissent se développer les exactions, les débordements en les réprimant violemment et les autres ne donnant à voir que ces phénomènes en passant sous silence les légitimes revendications, tout est fait pour montrer une forme d'anarchie en France et légitimer une reprise en main très forte. Dans ce contexte, toute voix contestataire est insupportable. La répression jusqu'à l'emploi de la force et de la violence, les menaces, les sanctions, les admonestations, les intimidations sont quotidiennes. On peut l'observer tous les samedis mais aussi dans la lutte contre les projets de loi pour la transformation de la Fonction publique et celui de « l'École de la confiance ». On le voit aussi à l'occasion du 18 quand les médias ne s'en font pas du tout le relai alors que nous étions plusieurs milliers dans la rue dans un cortège vivant, dynamique et dans lequel le SNEP a été très visible et moteur des animations. Ne rien en dire médiatiquement risque d'entraîner des formes de radicalité (puisque l'on ne parle que de ceux qui dégradent, il nous faudrait passer à une étape plus radicale pour se faire entendre...)

Le gouvernement, dans cette stratégie, joue avec le feu parce que ce sont les partis extrémistes, ceux du repli sur soi qui risquent fort de tirer les marrons du feu. Macron le perçoit quand il veut faire des élections européennes juste un face à face avec le rassemblement national et en se portant comme seul à même de le contrer. On voit pour la première fois à un tel niveau, un président se mettre en avant et faire campagne... Macron veut être le maître du monde ! Il fait de cet enjeu un simple vote en sa faveur pour faire barrage au RN dans une stratégie de communication qui lui avait permis de prendre le pouvoir.

Si beaucoup de citoyens ne sont pas dupes, d'autres seront tentés par ces perspectives. Comme j'ai pu l'écrire dans le dernier bulletin, je pense que Macron surfe sur un certain électorat en utilisant des termes qui sont historiquement marqués (concorde, travail, patrie, famille), en se réappropriant sous d'autres formes le débat sur l'identité nationale (l'art d'être français), en souhaitant lors de son itinérance mémorielle honorer Pétain, en parlant à propos du 1<sup>er</sup> mai de « fête du travail »... ces relents sont utilisés aussi par Loiseau, tête de liste LREM au européenne (il paraît) qui, sans revenir sur son parcours d'étudiante, ose parler de blitzkrieg en pleine visite du mémorial de Caen... Loin d'être des écarts de langage vu la quantité de référence, il s'agit ici ni plus ni moins d'une stratégie politique pour siphonner des voix dans une certaine droite qu'il pensait avoir détruite et qui semble se reconstruire. Dans le même temps, il fait l'impasse sur sa gauche parce qu'elle ne parvient pas à dépasser ses divisions et, de son point de vue, ne représente pas de danger électoral.

Pour régner il faut diviser et donc mettre des coins partout... dans le politique mais aussi dans la société. La fracturation de cette dernière poursuit un double objectif flatter les puissants et les libéraux tout en construisant une concurrence dans les classes les moins aisées (retraités contre actifs, français contre étrangers (les migrants), les aidés socialement (pognon de dingue) et les autres, etc. Se faisant, pour rétablir une pseudo « justice sociale », il nivelle par le bas.

Si, en guise de conclusion au grand débat national, nous pouvons voir dans les annonces de Macron des traces de nos luttes (je pense à la non-fermeture d'écoles, à la fin du dogme des 120 000 postes, aux classes « à taille humaine » (24 élèves) mais seulement jusqu'au CE1, à la nécessaire revalo salariale des enseignants en vue de la réforme des retraites), les grands axes de sa politique sont confirmés.

Nos mobilisations continuent de peiner à devenir majoritaire. Si elles sont importantes, on a pu le voir lors du 9 et du 18, elles restent bien insuffisantes au regard des enjeux. Les raisons sont multiples mais nous ne parvenons pas à enclencher un grand mouvement national alors même que les luttes locales existent, sont dynamiques, inventives. Certes, il sera toujours possible comme le disait Michel de Certeau dans « traverses » en 76 d'adopter la stratégie de la « perruque » c'est-à-dire avoir des pratiques de subversion silencieuse, quasi routinières, grâce auxquelles les individus regagnent des marges d'autonomie déniées par les hiérarchies -une espèce d'opération de survie-, mais ce qui est en jeu c'est bel et bien l'avenir même de nos métiers et de nos missions. Et pour cet avenir les actions de masse sont seules à même de peser. Nous avons ici débattu des formes de mobilisations mais force est de constater que grève ou pas grève, malheureusement les résultats sont assez similaires. Nous avons aussi une difficulté à l'interne qu'il nous faudra réfléchir et résoudre parce que, sans stigmatiser qui que ce soit, quand les bureaux du SNEP-FSU ne participent pas aux mobilisations décidées collectivement, il sera encore plus difficile d'entraîner les collègues. La conviction que les luttes sont à même de donner des résultats est à travailler à tous les niveaux...

Ce qui se passe au ministère des sports devrait nous alerter et nous mobiliser bien plus fortement parce que ça constitue l'exemple de ce qui peut advenir lorsque la logique sera poussée à l'extrême : des politiques publiques définies localement dans des groupes mêlant collectivités territoriales, Etat et intérêts privés ; des fonctionnaires d'Etat contraint à la voie de détachement dans des structures de droit privé comme les fédérations avec un retour en arrière quasi impossible... Un front intersyndical sur la question du détachement des CTS s'est constitué et a appelé avec constance à la grève et aux manifestations ce qui n'est peut-être pas une première mais est un fait assez rarissime dans ce secteur qui montre l'importance de cette problématique. Le SNEP-FSU à lui été à l'initiative des "3 clics" aux élus de la République, qui a été un véritable succès. Face à cette mobilisation des agents du ministère, d'athlète de haut niveau, d'entraîneurs, d'élus-es..., la ministre a été contrainte dernièrement de reporter son projet de détachement des CTS jusqu'à la fin 2019. Par-delà toute cette politique inacceptable, la construction d'une nouvelle définition de l'action publique pour le sport nous impactera inévitablement. Une question que nous devrions donc avoir bien plus au cœur et qui est c'est celle du sport dans notre société. Le modèle qu'on nous construit fait table rase d'un passé au prétexte de son obsolescence... l'EPS et le sport scolaire font partie de ce système sportif français. Il en est un des piliers, c'est celui qui concentre la question du sport pour tous. S'agissant de la place et du rôle du sport dans la société, les secteurs de l'EPS et du sport poursuivent donc un même combat et les luttes devraient se construire en commun sur ces questions essentielles et engager l'ensemble des personnels.

Un des pendants de la volonté de « transformer » la Fonction publique est de permettre une mise en concurrence des services publics au prétexte d'une meilleure efficacité avec l'idée sous-jacente que le privé ferait mieux que le secteur public. Cette logique d'externalisation, on la retrouve aussi au sein du ministère de l'Éducation nationale. Pour ne citer que quelques exemples que nous connaissons tous, nous avons eu « teach for France », le « choix de l'école » qui se veut organisme de formation des enseignants ou encore « agir pour l'école » et pour ce qui concerne notre discipline, l'EPS, nous sommes face à une offensive forte de Play International via Playdagogie. Nous en reparlerons mais les soutiens du ministère pour ces organismes sont de plus en plus nombreux...

Dans la frénésie que nous connaissons, de nombreux autres dossiers sont ouverts et les fronts sont très nombreux. Nous sommes devant un rendez vous salarial suite aux annonces de Macron, ce qui peut être une bonne nouvelle mais ce rendez-vous salarial risque d'être assez compliqué puisque lié à la réforme des retraites. L'objectif que nous avait donné Blanquer il y a quelques mois lors d'une audience est d'augmenter la part des primes, ces dernières étant prise en compte dans la future réforme des retraites par points. Bien sûr, nous dit-il à cette occasion, l'engagement, le mérite compterait beaucoup... Il s'agirait donc dans son esprit d'une revalo pour quelques-uns dont la « valeur professionnelle » serait reconnue... Il nous faudra peser pour que cette revalo porte sur la valeur du point d'indice et puisse donc concerner tout le monde... Sur ce sujet, je veux pointer le jeu du ministre qui alors qu'il nous a fait cette annonce il y a quelques mois dit répondre à la sollicitation des stylos rouges et communique en ce sens. La stratégie pour casser les corps intermédiaires n'est pas terminée, loin de là...

Nous avons aussi les dossiers sur la formation continue, l'accompagnement des enseignants, le contrôle en cours de formation dans le cadre de la réforme du bac, l'expérimentation pour une option lourde 4h en lycée, l'éducation prioritaire, le projet territoire et réussite... et ce sans compter les opérations de gestion qui, pour l'instant existent toujours et dont il nous faut profiter pour continuer à alerter et expliquer aux collègues les risques à venir.

Enfin, pour que vous vous y attendiez toutes et tous, la cour des comptes travaille sur un rapport intitulé « le sport à l'école ». Le SNEP-FSU a été auditionné une première fois et lundi j'aurai face à la plénière un grand oral mais nous avons déjà le plan de ce futur rapport et il faut s'attendre à une charge sévère sur l'EPS et le Sport scolaire comme nous les avons déjà connus par le passé...

Je n'oublie bien sûr pas ce sur quoi nous sommes engagés : la réforme du lycée, de la voie professionnelles, des contenus, des baccalauréats... ni nos engagements actuels sur les questions d'égalité...

L'ensemble de ces points ne doit pas nous désespérer, bien au contraire ! Nous devons être plus que jamais motivés pour lutter. Défendre et promouvoir les visées qui sont les nôtres implique une mobilisation de tous les instants pour contrer l'ensemble des dispositions qui y sont contraires et pour mettre en avant les revendications. C'est donc une lutte de tous les instants que nous avons à mener.

A l'étape à laquelle nous nous trouvons, d'autres mobilisations se construisent. En termes de calendrier, nous serons demain 24 mai dans l'action pour le climat, le 28 mai dans un

rassemblement devant l'assemblée nationale au moment du vote sur le projet de loi pour la transformation de la Fonction publique, le 6 juin nous serons mobilisés pour nos collègues non titulaires et le 12 juin nous organisons une initiative pour la Fonction publique dans un « colloque » regroupant Anicet Le Pors, Marylise Lebranchu, le maire des Lilas, la convergence des services publics... Nous serons également à Vichy sur le concours pour mettre en œuvre une action pour les recrutements...

En dehors de ces temps qui ponctuent l'activité syndicale revendicatives, les mobilisations locales pour lutter contre la destruction du service public d'éducation, pour les moyens, les recrutements, les conditions de travail sont à encourager, à développer encore en essayant de trouver des synergies pour massifier ces mobilisations.

Nous avons eu plusieurs CDN pour réfléchir à l'action, aux formes d'action à développer, il faut que nous continuions notre exploration mais il faudrait aussi, en profitant des expériences des uns et des autres, réfléchir à la manière, aux façons d'entrer en contact avec nos collègues pour leur donner confiance dans les actions et travailler à la prise de conscience de la nécessité de l'action collective mêlant intérêt sectoriel voire parfois personnel et lutte globale.

Après une phase d'analyse du contexte, il nous faudrait décortiquer les motifs d'agir ou de non agir pour déterminer nos modes de communication, de contact avec nos collègues pour les entraîner massivement dans la lutte.